

Les temps surcomposés

Présentation

Le temps composé d'un verbe est formé avec l'auxiliaire *avoir* ou *être*, conjugué à un temps simple, par exemple :

- . le passé composé du verbe **dire** est : **j'ai dit**.
- . le passé composé du verbe **partir** est : **je suis parti**.

Le temps surcomposé est un temps dans lequel le verbe est conjugué avec un double auxiliaire : on ajoute un auxiliaire de plus à un temps déjà composé. Autrement dit, au lieu de laisser l'auxiliaire à un temps simple, on le conjugue au temps composé correspondant.

Les temps surcomposés, fréquemment employés par les gens de lettres jusqu'au XVIII^e siècle, ont perdu leur vitalité aujourd'hui. On a tendance maintenant à les considérer lourds, peu élégants, ou même à les catégoriser comme des régionalismes. Ils sont peu, voire pas du tout mentionnés dans les ouvrages de grammaire destinés aux écoliers. Pourtant, ils s'utilisent encore dans la langue parlée, et s'inscrivent même dans la mémoire populaire.

La linguiste Henriette Walter signale un malaise assez répandu vis-à-vis de ces temps et remarque à propos du passé surcomposé : "Posez donc la question autour de vous et vous constaterez que beaucoup de personnes cultivées l'emploient en toute bonne conscience, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit, en étant intimement persuadées que c'est la seule forme correcte. Mais d'autres personnes, tout aussi cultivées, et avec le même sentiment de détenir la vérité, refusent de l'employer, en affirmant avec la même vigueur que ce sont là des formes incorrectes et absolument non conformes à la norme. D'autres encore, dont je suis, tout en les jugeant tout à fait utiles, ne peuvent se résoudre à les utiliser."

Bien qu'ils appartiennent principalement au langage parlé, les temps surcomposés se rencontrent chez les meilleurs auteurs, de Stendhal à Mauriac en passant par Balzac, Hugo, Renan ou Proust. Quelques exemples :

Sitôt **que j'ai eu acquis** quelques notions générales touchant la physique [...], j'ai remarqué jusqu'où elles pouvaient conduire. (René Descartes / *Le discours de la méthode*)

Ce petit vin nouveau, fait de raisins noirs, serrés et aigres, **a eu vite grisé** tous ces buveurs de bière. (Alphonse Daudet / *Robert Helmont*)

Pourtant ces reflets évanouis, à peine l'**avais-je eu quittée** qu'ils s'étaient reformés... (Marcel Proust / *Le côté de Guermantes*)

Comment monsieur Vautrin est-il donc rentré cette nuit après que **Christophe a eu mis** les verrous ?
(Honoré de Balzac / *Le père Goriot*)

Le silence était complet dans la salle quand **elle a eu fini**. (Albert Camus / *L'Étranger*)

Aussitôt que **j'ai eu envoyé** mon paquet, j'ai appris, ma bonne, une triste nouvelle. (*Lettres de Madame de Sévigné*)

Cependant la barbe me venait ; et quand **elle a été venue**, je l'ai fait raser. (Diderot / *Le Neveu de Rameau*)

Sire, je ne vais pas vous raconter de connerie. **Ça a eu arrivé** qu'il y en ait un ou deux qui vomisse son vin par terre. (fantaisie télévisée *Kaamelott* (2005) / épisode *Le Roi à la taverne*)

Ç'a eu payé, mais ça ne paie plus. (et non, comme on le voit parfois écrit, « ça eut payé » ou « ça eût payé ») (Fernand Raynaud)

C'est surtout dans le Midi que l'on emploie le passé surcomposé au lieu du passé composé pour insister sur le caractère révolu et lointain des faits évoqués : « Je l'**ai eu su** » (sous-entendu : il y a bien longtemps, et j'ai tout oublié).

Conjugaison

Pour le verbe **dire** (auxiliaire *avoir*), cela donne :

au passé surcomposé : **j'ai eu dit**

au plus-que-parfait surcomposé : **j'avais eu dit**

au passé antérieur surcomposé : **j'eus eu dit**

au futur antérieur surcomposé : **j'aurai eu dit**

au passé surcomposé du conditionnel : **j'aurais eu dit**

au passé surcomposé du subjonctif : **que j'aie eu dit**

au plus-que-parfait surcomposé du subjonctif : **que j'eusse eu dit**

au passé surcomposé de l'infinitif : **avoir eu dit**

Remarque :

À noter que seul le second participe passé s'accorde, le premier (*eu*) reste invariable.

Pour le verbe **partir** (auxiliaire *être*), cela donne :

au passé surcomposé : **j'ai été parti**

au plus-que-parfait surcomposé : **j'avais été parti**

au passé antérieur surcomposé : **j'eus été parti**

au futur antérieur surcomposé : **j'aurai été parti**

au passé surcomposé du conditionnel : **j'aurais été parti**

au passé surcomposé du subjonctif : **que j'aie été parti**

au plus-que-parfait surcomposé du subjonctif : **que j'eusse été parti**

au passé surcomposé de l'infinitif : **avoir été parti**

Les temps surcomposés s'emploient également dans la forme passive. Il s'agit alors du verbe **être** (auxiliaire *avoir*). Par exemple :

Quand il **a eu été** nommé, le public l'a applaudi chaleureusement.

Morphologie

En proposition subordonnée avec une conjonction exprimant la succession ou la quasi-simultanéité :

Après qu'ils **ont eu causé** un instant en tête-à-tête, la duchesse lui a dit [...].
(Dumas)

À peine **avons-nous eu dîné** que mon mari a proposé une promenade.

Quand la France **a eu réalisé** son programme révolutionnaire, elle a découvert à la Révolution toute espèce de défauts. (Renan)

En proposition indépendante, lié à un complément de durée exprimant le délai de l'accomplissement de l'action (comme *vite, en cinq minutes, etc.*) :

Ce petit vin nouveau [...] **a eu vite grisé** tous ces buveurs de bière. (Daudet)

L'emploi absolu. Par exemple :

Elle ne veut plus prendre que du lait. Pourtant, elle **a eu mangé**. Mais depuis le mois de septembre, elle ne mange plus.

On rencontre en français régional des exemples en emploi absolu, sans aucune relation avec leur contexte :

J'ai eu aimé aller au cinéma.

Le passé surcomposé en proposition indépendante au sein d'une séquence narrative, avec une indication d'achèvement, soit avec un situeur temporel, soit sans situeur temporel :

Il a fallu la relever [l'automobile]. À une heure du matin, nous **avons eu fini**.

Quelque temps après, il **a eu évacué** son lipiodol.

Ils ont commencé chez vous. Ils **ont eu fini**. Ils sont allés ailleurs.

Il **a eu tout bouffé** sa galette ; alors il est revenu.

Les adverbes se placent devant le premier participe dans les emplois régionaux, comme :

On **a bien eu mis** un rideau.

mais devant le second participe dans les emplois standard, comme en :

Quand j'**ai eu bien regardé** les étranges toupies [...].

L'usage des passés surcomposés utilisant l'auxiliaire *être* est flottant. Le français de Suisse romande hésite entre les deux constructions. Une incohérence se présente dans le français standard :

Après que je me **suis eu promené**...

Or, c'est bien la forme par composition de l'auxiliaire, qui devrait être standard :

Après que je m'**ai été promené**...

Les exemples suivants montrent que la forme a priori non standard est en fait parfaitement normale pour les locuteurs du français standard en ce qui concerne les formes pronominales :

Après qu'il s'**est eu rincé** l'œil, il a passé à l'autre saladier. (Aymé)

qui est totalement semblable à la version « Suisse romande » :

Quand j'avais 20 ans, je me **suis eu retourné** sur des filles, croyant qu'elles avaient 17-18 ans, avec un physique et un maquillage alors qu'elles n'avaient que 13 ou 14 ans. (locuteur Suisse)

À partir d'une forme simplement auxiliée « il a chanté », il est possible d'obtenir une nouvelle forme par auxiliation de l'auxiliaire *a*. Le passé surcomposé se décompose donc en *[[a eu] chanté]*.

Un flottement persiste dans la formation des verbes se conjuguant avec l'auxiliaire *être*. A priori seul *avoir* est susceptible de devenir surauxiliaire, jamais *être*. La réalité est pourtant tout autre : pour les verbes non pronominaux, les deux formes « il **a été parti** » *[[a été] parti]* et « il **est eu parti** » *[[est] eu parti]* sont attestées, même si la première est seule prise en compte par les grammaires. Et surtout, pour la forme pronominale, si aucune occurrence de formes standard « il s'**a été levé** » *[[a été] levé]* n'est connue, la forme « il s'**est eu levé** » : *[[est] eu levé]* est en revanche clairement attestée, y compris en français standard, dans les subordinées temporelles.

Analyse sémantique (présentation classique)

Le temps surcomposé sert à mentionner un fait ayant eu lieu immédiatement avant celui dont on parle au temps composé correspondant. Le temps surcomposé marque alors le « bisantérieur », c'est-à-dire un fait antérieur à un autre, lui-même précédant déjà un autre fait qui s'exprime par le temps composé correspondant. Le temps surcomposé apporte ainsi une nuance d'accompli, d'achevé (*). Il est donc le plus souvent utilisé dans une phrase subordonnée, alors que le verbe de la phrase principale est à un temps composé et il suit généralement une conjonction impliquant une idée de rapidité ou de temps : *quand, lorsque, dès que, aussitôt que, après que, une fois que, à peine, vite, bientôt*, etc.

(*) Il est possible de marquer plus fortement encore cet aspect accompli en appliquant le temps surcomposé à un verbe d'accomplissement comme *finir*, suivi de l'infinitif du verbe principal :

Lorsqu'il **a eu déjeuné**, il est sorti

Lorsqu'il **a eu fini** de déjeuner, il est sorti.

De nos jours, on utilise plutôt d'autres constructions, bien qu'il existe des nuances de sens entre elles :

Dès que j'**ai eu écrit** la lettre (*passé surcomposé*), je l'ai envoyée ;

Après avoir écrit la lettre, je l'ai envoyée ;

Une fois la lettre écrite, je l'ai envoyée ;

A peine avais-je (*écrit / fini d'écrire*) la lettre que je l'ai envoyée.

Toutefois, du fait de la désuétude progressive de temps comme le passé simple, les temps surcomposés peuvent combler une lacune dans les possibilités d'expression de la langue :

Lorsqu'il a déjeuné, il sort (*correct, mais exprime une action habituelle*) ;

Lorsqu'il eut déjeuné, il sortit (*correct, mais vieillot ou littéraire*) ;

Lorsqu'il a déjeuné, il est sorti (*incorrect*) ;

Après qu'il ait déjeuné, il est sorti (*incorrect, « après que » impose l'indicatif*) ;

Après qu'il a déjeuné, il est sorti (*correct, mais moins qu'avec un passé antérieur*) ;

Lorsqu'il (après qu'il) **a eu déjeuné**, il est sorti (*correct*) ;

Après avoir déjeuné, il est sorti (*correct, et le plus souvent utilisé*).

Usage hétérogène / Analyse sémantique élargie

La présentation commune du précédent paragraphe ne décrit qu'imparfaitement la réalité de l'usage des temps surcomposés :

. certains usages locaux (en particulier en Suisse romande) des temps surcomposés sont rarement le fait d'une « antériorité d'antériorité », ni même plus généralement de considérations temporelles.

. les règles de concordance des temps sont démenties dans nombre d'exemples : un énoncé au passé surcomposé peut être en relation (et même postérieur !!) avec, par exemple, un imparfait ou un présent ou même un futur (en vérité un présent ou futur de narration, donc plus ou moins un passé simple).

J'entendais, après que le réveil **a eu sonné**, t.t.t. [bruit de succion], sans doute qu'il suçait son pouce. (exemple oral)

Alors il marie sa fille. Quand il **a eu marié** sa fille, il entreprend ...

L'analyse sémantique des temps surcomposés conduit à distinguer deux grands types d'emploi :

1. le type « résultatif » avec deux sous-catégories :

1.1. le sous-type purement « temporel », marquant un antérieur d'antérieur

1.2. le sous-type « aspectuel » marquant un accompli d'antérieur

2. le type « existentiel ».

Remarque : Les exemples proposés ci-après utilisent le passé surcomposé. Les autres temps surcomposés existent aussi dans les deux types d'emploi.

Le type résultatif

Deux cas de figure sont donc distingués :

1. Le passé surcomposé en subordonnée est analysé comme exprimant l'antériorité par rapport à un moment passé (i.e. un antérieur d'antérieur) :

Dès qu'il **a eu terminé** son travail, il est rentré chez lui.

2. Le passé surcomposé avec un complément de durée exprimant, quant à lui, un accomplissement à un moment du passé (i.e. un accompli d'antérieur) :

Il **a eu vite terminé** son travail.

Cette description binaire est en fait calquée sur un schéma d'analyse commun à l'ensemble des temps composés. Il existe ainsi de même, deux passés composés, l'un marquant l'antériorité par rapport au moment de la parole et l'autre l'accomplissement par rapport à ce même moment.

Cette analyse appelle une remarque et deux objections.

1. la distinction antérieur / accompli n'est pas nette et ne correspond pas strictement à la séparation syntaxique entre emploi en proposition subordonnée et emploi en proposition principale. Les cas où la conjonction indique un rapport de simultanéité (quand j'**ai eu mangé**, je suis parti) devraient être distingués de ceux où elle exprime un rapport d'antériorité (après que j'**ai eu mangé**, je suis parti).

2. contrairement aux autres temps composés comme le plus-que-parfait ou le passé antérieur, pour lesquels le morphème composé est associé à un autre morphème, le passé surcomposé résulte d'une combinaison de ce morphème avec lui-même. Si l'on admet que l'opération d'auxiliation dans le passé composé peut donner lieu à deux types d'effets sémantiques (l'antériorité et l'accomplissement), la répétition de cette opération produit quatre cas de figure théoriques. Aux deux cas décrits devraient pouvoir s'ajouter un passé surcomposé exprimant l'antérieur de l'accompli, et un autre, l'accompli de l'accompli. Cette possibilité ne doit pas être écartée a priori. L'accompli d'accompli forme d'ailleurs la base de ce que les approches aspectuelles, proposent pour le passé surcomposé.

3. ces approches sont incapables de rendre compte des emplois absolus.

Sur le plan sémantique, proposer une description du passé surcomposé fondée sur des notions aspectuelles et non pas temporelles semble une première étape nécessaire. Le passé surcomposé en emploi absolu exprime un accompli d'accompli :

Je l'**ai eu apprise**, cette poésie. (Cornu)

Cette approche aspectuelle reste discutable alors que les verbes avec durée sans résultat sont paradoxalement très naturels dans ce type d'emplois. Typiquement :

Je l'**ai eu sue**, cette poésie.

Elle est confortée quand le fait n'est plus vérifié :

J'**ai eu su** à quoi correspondait le backtick, mais j'**ai oublié**.

Le passé surcomposé absolu communique quelque chose de distinct de ce que ferait un passé composé ; en revanche, ce qu'il communique ne se limite que très rarement à la simple cessation de l'état résultant : « il **a eu neigé** » ne dit rien, en soi, de la qualité des pistes de ski au moment de la parole.

L'effet produit par le passé surcomposé absolu, à l'instar du passé composé d'expérience, asserte une situation passée, mais seulement dans la mesure où elle est pertinente dans le présent sous forme de traces psychologiques. Indiscutablement, l'intervalle de temps de la situation est entièrement situé dans le passé. Cependant, le passé surcomposé ne fait qu'indiquer que, dans une période passée postérieure, elle n'a plus été. Rien n'est dit, en réalité, des implications à tirer sur le moment de la parole : la situation peut ou non se reproduire, selon les contextes.

Deux exemples oraux feront mieux comprendre l'ambivalence de ce qui peut être communiqué sur le présent par le passé surcomposé en emploi absolu :

Il **a eu essayé** d'en vendre.

J'**en ai eu commandé**.

Dans les deux cas, l'énoncé au passé surcomposé ne dit littéralement rien du présent : il affirme l'existence passée d'une pratique répétée, et sa cessation, également dans le passé.

D'autres exemples où le lien avec la situation présente est explicité, viennent confirmer cette double dimension :

Il a l'habitude de jouer au plus haut niveau, puisqu'il **a eu été** 63e mondial (*comprendre* : « mondial »). (Google)

J'**ai eu aimé** Murat, mais j'ai l'impression qu'il tombe dans la facilité. (Google)

Elle ne veut plus prendre que du lait. Pourtant, elle **a eu mangé**. Mais depuis le mois de septembre, elle ne mange plus. (Damourette & Pichon)

L'idée selon laquelle l'événement ou la situation pourrait de nouveau être le cas est patente dans l'exemple :

S'il fait une super manche [en descente], comme il **a eu fait** en slalom aussi, il a une chance [au classement général du supercombiné].

Ce que veut dire le locuteur, c'est qu'à d'autres reprises, révolues, le skieur a accompli de bons résultats en slalom et que, par conséquent, en étant optimiste, une bonne descente peut lui permettre de viser un bon résultat général, car il est capable de réitérer ces performances passées en slalom également.

L'exemple suivant de prime abord, semble contredire l'hypothèse d'un potentiel de réoccurrence :

Il **a eu coupé**, ce couteau. (Jolivet)

Mais à y regarder de près, il ne s'agit pas d'un simple état de choses passé, mais d'une propriété du couteau dans le présent, à savoir qu'il devrait être capable de couper ; ce n'est qu'en raison de connaissances spécifiques, que l'on sait qu'un couteau qui ne coupe plus ne coupera pas à nouveau par lui-même. De cette double contrainte, sémantique (potentialité de réoccurrence) et pragmatique (impossibilité de réoccurrence) naît un effet très particulier de regret surpris ou d'espoir déçu. Une telle composante est absente d'autres temps verbaux ; un imparfait, en particulier, ne serait que descriptif et ne donnerait qu'un regret entier (il coupait, ce couteau).

Le type existentiel

Il s'agit du parfait d'expérience, du parfait existentiel, ou encore du passé indéfini. Cette forme indique que la situation désignée est advenue une fois au moins dans un intervalle temporel localisé dans le passé. Par exemple :

Oui, j'**ai eu écrit** des lettres d'amour à mon chéri et il aimait bien les recevoir. Maintenant je lui écrit [sic] des petits mots doux ou je lui envoie des mails lorsqu'il est au boulot. (Forum internet)

Mais **avez-vous eu été** confrontés aux flics une fois dans votre vie ? Moi oui et pourtant je ne suis ni voleur ni délinquant. (Site du journal Libération)

Le type existentiel n'est pas incompatible avec les subordonnées, y compris temporelles :

Effectivement, ça m'a échappé, parce que je ne renomme jamais les fichiers dans un album ou si je l'**ai eu fait**, toute [sic] les photos provenaient probablement d'un même dossier. (Blog)

Quand on **a eu fait** des sorties en catamaran on a vu beaucoup de marsouins (Oral, Suisse romande).

À la différence du type résultatif, le type existentiel appartient au registre de l'argumentation. Morphologiquement, les formes du passé surcomposé sont construites comme suit : les verbes à auxiliaire *avoir* ont une forme du type « **a eu fait** », qui admet les deux interprétations (résultative et existentielle). Les verbes pronominaux ont une forme du type « **s'est eu levé** », forme qui admet également les deux interprétations. Quant aux verbes à auxiliaire *être* non-pronominaux, ils ont la propriété remarquable de présenter deux formes : l'une de type « **a été arrivé** », toujours résultative, l'autre de type « **est eu arrivé** », toujours existentielle.

Le passé surcomposé s'utilise dans des contextes où un passé composé pourrait être ambigu. Pour le montrer :

On adore rire ensemble / on fait des soirées ensemble / on **est eu parti** en vacances ensemble / (Oral, locutrice neuchâteloise, avec une intonation montante).

Pour un locuteur dont la grammaire inclut le passé surcomposé existentiel, cet énoncé signifie « il nous est arrivé (une fois au moins) de partir en vacances ensemble », et ne peut signifier que cela. Or, un passé composé pourrait ici être ambigu : « on est parti en vacances ensemble ». Certes, le contexte favorise vraisemblablement une interprétation existentielle du passé composé, mais il peut s'agir néanmoins : soit d'une occurrence singulière, définie et localisée dans le temps, de la situation consistant à « être parti en vacances ensemble », « l'été dernier on est parti en vacances ensemble », soit d'un nombre indéterminé d'occurrences de ce type de situation, tout en signifiant qu'elle est advenue une fois au moins (existentielle). On note que cette lecture existentielle serait la seule possible si le passé composé était sous l'incidence de l'adverbe *déjà* ou d'un adverbe quantifieur de fréquence ou d'occurrence : « on est {déjà / souvent / parfois / rarement / plusieurs fois /...} parti en vacances ensemble ».

Quand le type existentiel est exprimé au moyen d'un passé composé, la borne terminale de l'intervalle de validation coïncide par défaut avec le moment de l'énonciation. Cette borne terminale devrait donc, dans le cas du passé surcomposé, être localisée avant cet instant, donc dans le passé. Or, ce n'est pas toujours le cas. Ainsi la borne terminale de l'intervalle de validation paraît localisée dans le passé. Il en est ainsi dans : « J'ai eu écrit des lettres d'amour... ». Il en va différemment dans : « Avez-vous eu été confrontés aux flics une fois dans votre vie ? » où rien n'empêche que la borne terminale de l'intervalle de validation coïncide avec l'instant de l'énonciation. La question n'exclut pas la possibilité d'autres confrontations de ce type. On notera que, quand la borne terminale de l'intervalle de validation coïncide avec l'instant de l'énonciation, le passé surcomposé de type existentiel ne se distingue pas du passé composé.

La forme surcomposée, comparée à la forme composée simple, ne présente aucune réelle nécessité sémantique, et paraît davantage s'expliquer par le besoin de marquer formellement, c'est-à-dire par une forme spécifique et dédiée, la valeur de parfait d'expérience. Mais les formes de type « **aura eu fait** » présentent, ici encore, une particularité : on pourrait, à signification pratiquement équivalente, leur substituer non seulement un futur antérieur, mais aussi un passé composé ! Le choix d'une forme du futur, dans ces exemples, produit un effet sémantique qui, s'agissant du futur antérieur, est connu sous le nom de futur antérieur de bilan, ou rétrospectif. Ce même effet se retrouve avec la forme surcomposée, et il existe donc également un futur surcomposé de bilan. Le composant 'futur' du temps verbal ne localise plus la situation proprement dite, mais la validation de celle-ci. Cet effet disparaît complètement avec le passé composé. Pour terminer sur ce point, il est intéressant de signaler que certaines formulations, comme pour *avoir eu* + participe passé, déclenchent quasi mécaniquement une lecture de parfait d'expérience. En voici un exemple :

[Il est question d'un type de phare de voiture] Pour en **avoir eu monté** sur celle [=la voiture] d'un ami, je te **déconseille** de mettre ces niaiseries. (Forum internet)

Les formes surcomposées manifestent une certaine diversité d'emplois, et cette diversité présente une dimension géographique. Certains de ces emplois se révèlent difficiles à décrire sur le plan sémantique, tout particulièrement les emplois existentiels, qui ont longtemps été présentés comme régionaux et expriment un passé lointain et révolu, des regrets, du désarroi, un constat d'échec ou d'inefficacité, voire une certaine nostalgie.

Conclusions

Dans le cas du type résultatif, les données montrent que la présence d'une forme surcomposée peut obéir à deux motivations, selon l'environnement temporel dans lequel la forme est utilisée. Couplée avec un temps composé simple, la forme surcomposée s'explique par une stricte logique aspectuo-temporelle. En revanche, quand elle est couplée avec un temps non composé, il n'est plus possible d'expliquer sa présence en évoquant la logique aspectuo-temporelle ; elle permet alors de renforcer l'expression de la résultativité.

Dans le cas du type existentiel, les formes surcomposées sont spécifiquement dédiées à l'expression de cette valeur. Elles permettent notamment d'éviter d'éventuelles ambiguïtés du temps composé simple.

Références

Cette première partie est une synthèse des deux études ci-dessous :

<https://www.cairn.info/revue-langages-2012-4-page-75.htm#> / « Formes et interprétations du passé surcomposé : unité sémantique d'une variation diatopique » par Louis de Saussure et Bertrand Sthioul (6 décembre 2012)

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02077549/document/> « La surcomposition verbale et ses emplois en français » par Denis Apothéloz (27 avril 2019)

Bien que basées sur des trames assez différentes, ces deux études sont très complémentaires. Il est remarquable qu'elles mettent toutes les deux le doigt sur les points suivants :

- . la remise en cause d'une présentation exclusivement temporelle du passé surcomposé ;
- . la forte valeur sémantique des formes verbales surcomposées ;
- . le rôle du contexte comme source d'information permettant de comprendre certaines nuances de sens de ces formes verbales.

Quelques exemples ou notes proviennent aussi de :

<https://bescherelle.ca/les-temps-surcomposes/> par Christine Ouindans (26 mars 2018)

https://fr.wikipedia.org/wiki/Temps_surcompos%C3%A9

Traduction en espéranto du passé surcomposé

Les temps composés existent en espéranto, mais constituent assez rarement le moyen le plus approprié pour traduire les multiples nuances et variantes de sens des temps composés du français.

Seul le verbe *esti* (être) est utilisé comme auxiliaire.

Les temps surcomposés n'existent pas.

Les temps relatifs (par ex. passé du passé) ne sont utilisés que pour les formes indirectes.

Les formes telles que le présent et le futur de narration sont erratiques.

L'usage d'une forme composée (en espéranto) pour traduire un passé surcomposé marquant une antériorité d'antériorité, est à mettre en parallèle avec celui d'une forme composée (toujours en espéranto) pour traduire un plus-que-parfait ou du passé antérieur (indicatif ou subjonctif). Cette comparaison conduit à une étrange constatation : la pertinence de l'usage d'une forme composée *esti ~inta*, pour marquer une antériorité d'antériorité en espéranto, est quasiment inverse, selon que le français, dans le même but, utilise un temps surcomposé ou un temps composé (par exemple le plus-que-parfait).

1. Verbe sans durée avec résultat : la forme complexe peut traduire le plus-que-parfait (*estis trovinta / rimarkinta / kaptinta / ...*), mais ne permet pas de traduire le passé surcomposé ;

2. Verbe avec durée et résultat : la forme complexe peut être utilisée pour traduire le plus-que-parfait, mais avec prudence (il faut que l'action soit terminée et que le résultat soit disponible) (*estis konstruinta / desegninta / skribinta / lerninta / ...*) mais ne semble pas appropriée pour traduire le passé surcomposé ;

3. Verbe avec durée sans résultat : la forme complexe (*estis koninta / aminta / volinta / konsciinta / ...*) peut être utilisée pour traduire le passé surcomposé. Dans la pratique, il peut traduire le plus-que-parfait à condition que le contexte confirme sans ambiguïté que l'action est terminée. Par exemple : « Elle l'avait aimé (*finiteco implicita*) / *Ŝi estis aminta lin (finiteco eksplacita)* ». Mais dans ce cas, il semble bien que le plus-que-parfait soit utilisé par réticence à l'usage d'un passé surcomposé (« Elle l'**a eu aimé** ») !

Concernant plus spécifiquement le type existentiel, il semble que l'usage d'un adverbe ou d'une forme adverbiale suffise. Mais dans certains cas, l'ajout d'une proposition, d'une parenthèse, voire d'une phrase ne serait pas superflu, tellement ce type de forme surcomposée est chargée de sous-entendus.

Il semble qu'une bonne stratégie consiste à comparer systématiquement l'effet produit par la forme surcomposée, à celui que produirait le passé composé ou le plus-que-parfait, puis à chercher le moyen d'exprimer la nuance de signification, s'il y en a.

Les exemples ci-dessous se retrouvent dans une des deux catégories « type résultatif » ou « type existentiel ». Cette catégorisation est reprise des pages précédentes. Quelques exemples pourraient apparaître dans les deux catégories, en particulier en cas de double sens (deux compréhensions possibles) ou encore, dans le cas des exemples oraux, quand l'intonation joue un rôle essentiel pour la compréhension du sens réel.

Le type résultatif

Dès qu'il **a eu terminé** son travail, il est rentré chez lui.

Tuj post kiam li estis farinta (li finis) sian laboron, li revenis hejmen.

Après qu'ils **ont eu causé** un instant en tête-à-tête, la duchesse lui a dit [...].

Post (Konklude de, ...) ilia momenta kundiskuto, la dukino diris al li ke [...].

À peine **avons-nous eu dîné** que mon mari a proposé une promenade.

Ĝuste ĉe la fino de la tagmanĝo mia edzo proponis promenadon.

Quand la France **a eu réalisé** son programme révolutionnaire, elle a découvert à la Révolution toute espèce de défauts.

Nur kiam Francujo estis efektivigita sian revolucian programon, ĝi malkovris ke la Revolucio havas ĉiuspecajn malavantaĝojn.

Quand j'**ai eu bien regardé** les étranges toupies [...].

Post kiam mi estis atente rigardinta la strangajn turbojn [...].

Il **a eu vite terminé** son travail.

Verdire, li rapide finis sian laboron.

Je l'**ai eu apprise**, cette poésie.

Mi nun memoras (Ŝajnas al mi) ke mi iam lernis tiun ĉi poeziaĵon.

Je l'**ai eu sue**, cette poésie.

Tiu poemo antaŭlonge estis sciata de mi.

Tiu poemo estas delonge ne plu sciata de mi (eventuale : ... estas delonge sciata de mi).

Tiun ĉi poemon mi delonge ne plu estas scianta (eventuale : ... mi delonge estas sciinta)..

J'**ai eu su** à quoi correspondait le backtick, mais j'ai oublié.

Mi iam sciis je kio utilas la apostrofo-klavo, sed mi tion forgesis.

Il **a eu essayé** d'en vendre.

Li efektive antaŭlonge provis vendi da ĝi.

J'**en ai eu commandé**.

Mi memoras ke da ili mi iam mendis.

Il a l'habitude de jouer au plus haut niveau, puisqu'il **a eu été** 63^e mondial.

Li estas alkutimigita ludi je la plej alta nivelo, pruve li iam estis 63^a je internacia rango.

J'**ai eu aimé** Murat, mais j'ai l'impression qu'il tombe dans la facilité.

Mi komence ŝatis Murat-on, sed ŝajnas al mi ke li nun preferas ne tro strebi.

Elle ne veut plus prendre que du lait. Pourtant, elle **a eu mangé**. Mais depuis le mois de septembre, elle ne mange plus.

Ŝi plu volas nutri sin nur per lakto. Kvankam ŝi pli juna fakte manĝis. Sed de septembro, ŝi ne plu manĝas.

S'il fait une super manche [en descente], comme il **a eu fait** en slalom aussi, il a une chance [au classement général du supercombiné].

Se li majstre skios, same kiel konate li famfoje slalomis, povas esti ke li retroviĝos sur la podio.

Il **a eu coupé**, ce couteau.

Nekonstestible tiu tranĉilo iam estis akra.

Ce petit vin nouveau [...] **a eu vite grisé** tous ces buveurs de bière.

Tiu bongusta novvino [...] neeviteble rapide ebriigis ĉiujn tiujn bier-trinkemulojn.

Il a fallu la relever [l'automobile]. À une heure du matin, nous **avons eu fini**.

Necesis restarigi la aŭton. Ni finis ne pli frue ol la unuan matene.

Quelque temps après, il **a eu évacué** son lipiodol.
Iom poste, li estis digestinta entute sian medikamenton.

Ils ont commencé chez vous. Ils **ont eu fini**. Ils sont allés ailleurs.
Ili komencis en via hejmo. Kaj ĝisfinis. Ili daŭrigis aliloke.

Il **a eu tout bouffé** sa galette ; alors il est revenu.
Li entute manĝacis sian platkukon ; nur tiam li revenis.

Le type existentiel

Oui, j'**ai eu écrit** des lettres d'amour à mon chéri et il aimait bien les recevoir. Maintenant je lui écris des petits mots doux ou je lui envoie des mails lorsqu'il est au boulot.
Jes, iam ja okazis ke mi skribis amleterojn al mia koramiko kaj ilin li ŝatis ricevi. Nun mi alskribas al li ambiletojn aŭ reŝendas mesaĝojn al lia laborejo.

Mais **avez-vous eu été** confrontés aux flics une fois dans votre vie ? Moi oui et pourtant je ne suis ni voleur ni délinquant.
Sed ĉu vi fojon estis konfrontita antaŭ policistoj en via vivo ? Mi ja estis kvankam mi estas nek ŝtelisto nek deliktulo.

Effectivement, ça m'a échappé, parce que je ne renomme jamais les fichiers dans un album ou si je l'**ai eu fait**, toutes les photos provenaient probablement d'un même dossier.
Efektive, mi malatentis, tial ke mi neniam renomas la datumarojn en repertuaro kaj se mi tion iam faris, ĉiuj fotoj probable devenis de sama repertuaro.

Quand on **a eu fait** des sorties en catamaran on a vu beaucoup de marsouins.
Okaze de iamaj velŝipadoj ni vidis multajn focenojn.

On adore rire ensemble / on fait des soirées ensemble / on **est eu parti** en vacances ensemble / (intonation montante).
Ni ŝategas kunridi / ni pasigas vesperojn kune / ni foje eĉ feriiis kune (eĉ okazis ke ni feriiis kune).

[Il est question d'un type de phare de voiture] Pour en **avoir eu monté** sur celle [=la voiture] d'un ami, je te déconseille de mettre ces niaiseries.
Ĉar mi mem muntis tiajn sur la aŭto de amiko, mi proprasperte malkonsilas aldoni tiujn fuŝaĵojn.

J'**ai eu aimé** aller au cinéma.
Mi junaĝa ja ŝatis viziti kinejon.

On **a bien eu mis** un rideau, mais ça ne suffirait plus maintenant.
Ni iam efektive instalis kurtenon, sed tio nun ne plu sufiĉus.

On **a bien eu mis** un rideau, mais on n'a plus où le fixer.
Ni tiam efektive sukcesis instalii kurtenon, sed nun ne plu eblas fiksi ĝin.

Christian Rivière
Juin 2020
(mise à jour : 26 septembre 2020)